

<ul style="list-style-type: none"> ○ Le samedi 18 janvier 2014 ○ 1 réunion 	Championnat régional 5 Km Indoor	<ul style="list-style-type: none"> ○ Au Port
<ul style="list-style-type: none"> ○ catégories : F & G 14 ans et + (2000 et avant) 		
<ul style="list-style-type: none"> ○ plage d'engagement : du 7/01/2014 au 14/01/2014 (envoyer au comité par extraction) ○ publication des engagés : 15/01/2014 (<i>envoyée aux clubs participants par l'organisateur</i>) 		

- **Type de compétition** : Compétition d'animation.
- **Gestion informatique** : gérée par le comité.
- **Intégration des résultats** : gérée par le comité.
- **Ouverture de la compétition** : compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.
- **Date et horaire de la réunion technique** : samedi 18 janvier 2014 à 17h15.
- **Équipements** : bassin de 50 m ; bassin de récupération ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA)
- **Médical et sécurité** : la présence d'un médecin
- **Détail des épreuves** :
 - nage libre : 5000 m

Epreuve disputée en classement au temps
- **Jury** : Le jury est constitué par l'organisateur selon les règles FFN. La date limite pour la transmission par les clubs de la liste des officiels est fixée au mardi 14 janvier 2014.
- **Mode de qualification** : sont autorisés à participer les nageuses et nageurs des catégories d'âge concernées.
- **Modalité d'engagements** : Les engagements devront parvenir au comité avant l'échéance fixée par la période d'engagement.
 - **frais d'engagements** : 2,50 € par épreuve, y compris les relais
- **Pénalités** :
 - **forfait non déclaré** : 50 €. Cette mesure est applicable, à l'exception des forfaits faits sur justificatif médical, si les forfaits n'ont pas été déclarés au minimum 45 minutes avant le début programmé de chaque réunion concernée.

- **Récompenses** : 1 médaille pour les trois premières dames ; 1 médaille pour les trois premières messieurs.

- **Date limite de réclamation** : à partir du jour de la publication sur le site Internet du comité et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir le comité sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive** : passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 18 janvier 2014

OP : 17 h 00 – DE : 18 h 30

- | |
|--|
| |
| 1 - 5000 m nage libre dames
2 - 5000 m nage libre messieurs |